

# CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC

## COMPTE-RENDU

Mardi 15 mars 2016

L'an deux mil seize, le mardi quinze mars 2016 à 21h00 le Conseil Municipal de la Commune de GAJAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno DIONIS du SEJOUR, Maire.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice** : 11

Ont voté Pour : 11

Contre : 0

**Présents** : 11

Abstention : 0

**Date de Convocation** : 8 mars 2016

**Présents** : MM Bruno DIONIS du SEJOUR, Pascal LOSSE, Philippe VIGNEAU, Bernard PICHARDIE, Benoît DIONIS du SEJOUR, Pierre LECLERC, Mmes Hélène AYACHE, Corinne LOSSE, Karine CHANTELOT, Marie-Lise NOUAÏLLE, Christelle MAYOR.

**Secrétaire de séance** : Mme Corinne LOSSE

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 janvier 2016**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 19 janvier 2016.

### **Vote du compte de Gestion 2015**

Le Conseil municipal, après s'être fait présenté le compte de gestion 2015 par Monsieur le Maire, l'approuve à l'unanimité des membres.

### **Vote du compte administratif 2015**

Monsieur le Maire, présente en détail le compte administratif de l'année écoulée, qui se décompose comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Charges à caractère général	70 327,91 €	Produits des services	840,00 €
Charges de personnel	41 734,55 €	Impôts et taxes	66 473,71 €
Autres charges de gestion courante	56 232,20 €	Dotations et participations	138 589,28 €
Charges exceptionnelles	500,00 €	Autres produits de gestion courante	17 516,82 €
		Produits exceptionnels	536,29 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>168 794,66 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>223 956,10 €</b>
Résultat de l'exercice			55 161,44 €
Résultat reporté			125 468,51 €
	<b>Résultat à affecter</b>		<b>180 629,95 €</b>

<b>Résultat d'investissement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Opérations d'équipements • constructions	26 973,82 €	Subvention d'investissement	5 000,00 €
		Dotations fonds divers Réserves (hors 1068)	6 761,28 €
		Dotations fonds divers Réserves	74 960,26 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>26 973,82 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>86 721,54 €</b>
Résultat de l'exercice			59 747,72 €
Résultat reporté			- 30 498,67 €
		<b>CLOTURE EXERCICE 2015</b>	<b>29 249,05 €</b>
<b>Solde des restes à réaliser d'Investissement</b>			<b>- 99 687,77 €</b>
<b>Besoin de financement</b>			<b>- 70 438,72 €</b>

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle de réunion, Monsieur Bernard PICHARDIE, doyen d'âge, procède au vote du compte administratif 2015, qui est approuvé à l'unanimité des membres.

Votants : 10

Ont voté Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

### **Affectation du résultat 2015**

Après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de l'affectation suivante :

- Résultat de fonctionnement
  - Résultat de l'exercice ..... 55 161,44 €
  - Résultat reporté (exercice 2014) ..... 125 468,51€
  - **Résultat à affecter** ..... 180 629,95 €
- Résultat d'investissement
  - Résultat de l'exercice ..... 59 747,72 €
  - Résultat reporté (exercice 2014) ..... - 30 498,67 €
  - **Solde reste à réaliser Investissement**.....- 99 687,77 €
  - **Besoin de financement** .....- 70 438,72 €

#### □ **AFFECTATION**

- **R 1068** ..... 70 438,72 €
- **R 002** (report en fonctionnement)..... 110 191,23€

#### □ **CONCLUSION**

- **RESTE A REALISER INVESTISSEMENT** ..... 99 687,77 €
  - **RESULTAT DE L'EXERCICE**..... 110 191,23 €
- 
- **RESULTAT TOTAL DE L'EXERCICE**..... **209 879,00 €**

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

## **FDAEC 2016**

Monsieur le Maire fait part des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC 2016), votées par le Conseil Général au cours de l'assemblée plénière.

La réunion cantonale, présidée par Madame Isabelle DEXPERT et Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Conseillers Généraux, a déterminé l'attribution à la commune d'une somme de 8 000,00 € (huit mille euros).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'utiliser ces fonds avec une participation de la commune pour des travaux d'investissement relatifs à des travaux de voirie sur le parking de la zone containers qui s'élèveront à un montant total de 17 770,44 € T.T.C

Après passage au vote, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la réalisation de ces travaux et donne mandat à Monsieur le Maire pour engager les démarches nécessaires à cette opération.

### **Choix Prestataires Bureau de Contrôle Technique et Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour le Réaménagement de la Salle des Fêtes**

Dans le cadre du projet de réaménagement de la Salle des Fêtes de notre commune, des courriers ont été envoyés à des Prestataires concernant la désignation du Bureau de Contrôle Technique et du Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir Monsieur Claude DIDIER à Saint-Médard-en-Jalles pour effectuer une mission de Sécurité et Protection de la Santé et Bureau VERITAS à Cestas afin de réaliser une mission de Contrôle technique.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le choix de ces prestataires et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de ces entreprises.

### **Choix de l'architecte Rénovation intérieure de l'Eglise Notre Dame de Gajac**

Après avoir fait appel à la DRAC en avril 2015, Mr BRISTOT, Conservateur Régional des Monuments Historiques, s'est rendu à l'Eglise Saint Martin avec la Commission des Bâtiments en vue de la rénovation intérieure.

Compte tenu des travaux qui sont à mener et afin qu'une réflexion globale puisse être conduite, il est indispensable de confier à un architecte spécialisé une mission de maîtrise d'œuvre.

Cette mission se décomposera en plusieurs phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : réalisation d'une mission diagnostic afin de disposer d'une analyse précise de l'état sanitaire, de relevés, d'un historique permettant de mieux comprendre l'évolution des aménagements intérieurs, d'une campagne de sondages pour rechercher la présence de peintures murales antérieures au décors actuels, de proposer le parti général de restauration et les principes d'interventions avec une description sommaire et une estimation sommaire des travaux à réaliser et de donner une proposition de phasage en tranche.
- 2<sup>ème</sup> phase : réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre portant sur les éléments de missions suivants : les études d'avant-projet, l'établissement du dépôt de permis de construire, les études de projet et du dossier de consultation des entreprises, l'assistance pour la passation des contrats de travaux
- 3<sup>ème</sup> phase : mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration en plusieurs tranches et phases.

En collaboration avec la DRAC, un appel d'offres a été lancé à 3 cabinets d'Architecture spécialisés dans la restauration du patrimoine ancien : BALLION Evelyne à Bègles, BOULLANGER – LEBLANC au Bouscat et MOGENDORF Martin à Sauternes.

Les 3 architectes ayant répondu, la commission d'ouverture des plis a procédé le 20 janvier 2016 à l'ouverture des plis, pour la mission Diagnostic. Le montant des prestations des architectes s'élèvent à :

- MOGENDORF.....18 860 € TTC
- BALLION.....22 200 € TTC
- BOULLANGER – LEBLANC.....22 508 € TTC

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de choisir Mr MOGENDORF Martin pour effectuer la mission de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ce choix et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de Mr MOGENDORF.

### **Recensement de la Population 2016**

Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population sur la commune s'est effectué du 21 janvier au 21 février 2016. Il informe que le nombre d'habitants s'élève à 388 alors que le recensement réalisé en 2011 annonçait 384 administrés.

### **Convention de déneigement avec un exploitant agricole**

La Communauté de Communes a fait parvenir à Monsieur le Maire un modèle de « Convention de déneigement avec un exploitant agricole » en cas de neige.

Il s'agit de trouver sur la commune un exploitant agricole possédant un épandeur vicon. La CDC se charge de procurer le sel.

### **Pigeons Eglise de Gajac**

Des grillages ont été posés autour de la charpente de l'Eglise pour empêcher les pigeons de nicher dans le grenier de l'Eglise. Egalement, des filets ont été mis sous le porche afin d'éviter que les pigeons et les chouettes s'y installent.

### **Questions diverses**

#### Démission Président Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission Monsieur Jean-Pierre BAILLE au poste de Président de la Communauté de Communes du Bazadais.

Une réélection du Président est à venir.

#### SIVOS

Mme Marie-Lise NOUAILLE fait le compte-rendu de la dernière réunion du SIVOS. Elle informe que les dates d'inscription pour le bus scolaire sont du 13 juin au 13 juillet 2016 et du 16 août au 2 septembre 2016. Le coût s'élève à 14,33 € par mois et 129 € par an.

#### SIVOM

Mr Pierre LECLERC, ayant assisté à la dernière réunion du SIVOM, explique que le prix de l'eau en zone rurale diminuera avec une baisse de - 2,50 % et que le coût des bornes incendie passera de 695 € à 500 €.